



## **Invitation au « Concours National de Tirs Longues Distances »**

Le « Defense Veterans Shooting Association Famenne » a.s.b.l. organise les 25, 26 et 27 septembre 2018, avec le soutien de la Défense et sous le parrainage du Général Major J. PEETERS Chef des opérations à la Défense, un « concours national de tirs longues distances » dans le Camp Militaire d'Elsenborn

Ce concours s'adresse tant aux tireurs sportifs ou de loisir, qu'aux membres de la Police et aux militaires. (\*)

Les armes, accessoires, munitions utilisés durant le concours seront en conformité avec la loi sur les armes en vigueur en Belgique. Arrêté Royal du 02.12.2011

### **Déroulement du concours.**

Le concours se déroulera les 25, 26 et 27 septembre 2018; chaque participant effectuera son concours en une seule journée.

La journée de concours comprendra TROIS épreuves :

#### **Epreuve « Tir rapide à 400 mètres »**

5 cibles, 1 cartouche par cible,  
2 séries de 5 cartouches  
Système de visée = laissé au choix du participant

#### **Epreuve « Tirs Longues Distances de 500 à 1000 mètres »**

Identification des cinq cibles,  
Calculs des éléments initiaux de tir,  
Tir de DEUX cartouches imposé par cible.  
Maximum 10 cartouches

#### **Epreuve « Estimation de distance »**

Estimation de distance à l'aide d'un réticule MilDot ou MilH, les spoter scopes seront fournis et imposés par l'organisation  
Trois cibles postées entre 400 et 1000 mètres,  
Interdiction d'utiliser tout autre accessoire (télémètre, table de calcul, etc...).  
Une calculatrice sera fournie par l'organisation

### **Calibres autorisés :**

Tous les calibres jusqu'au maximum .308 ou 7,62

Voici à titre indicatif, une liste des calibres autorisés. Il va de soi que les calibres assimilés en font partie.

223 Remington / 5,56 OTAN (éventuellement 400m) , 243 Winchester, 260 Remington, 6 BR, 6,5 x 47 Lapua, 6,5 Creedmor, 6,5 x 55, 6,5 Suisse, 7-08, 7,2 x 51, 7,5 Suisse, 7,62 x 39 (éventuellement 400m), 308 Winchester, 7,62 x 51 OTAN, 7,62 x 54, 7,62 x 63, 30-06, 30-284, 7mm Remington Magnum, 7mm Remington Ultra Magnum, 300 Winchester Magnum

### **Munitions autorisées :**

Toutes les munitions respectant la législation.

### **Remises de prix.**

Un prix sera remis chaque jour aux tireurs classés 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>.

Au terme des trois jours de concours un prix sera remis aux 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'ensemble des tireurs.

### **Sponsors.**

Un bon nombre d'acteurs belges dans le monde du tir longues distances seront présents à l'arrière des pas de tirs et vous permettront de découvrir voir tester certains de leurs produits.

### **Participation aux frais :**

La participation aux frais s'élève à 80 €.

Ce montant comprend : Croissants et café lors de l'accueil, une bouteille d'eau, le repas de midi, une boisson en fin de journée.

Pour les accompagnants, une participation au frais de 25 €

ATTENTION les accompagnants ne sont pas admis sur les pas de tir.

Entendez sous :

\* Tireurs sportifs ou de loisir : Tous les tireurs membres d'un club de tir, et membre d'une Fédération de tir reconnue et en ordre de cotisations pour l'année en cours.

\* Membres de la Police : Toutes les personnes étant membres de la Police Fédérale ou locale, pour autant que ces personnes soient en service le jour du concours.

\* Membres de la Défense : Toutes les personnes étant membres de la Défense, pour autant que ces personnes soient en service le jour du concours.

### **Modalités d'inscriptions :**

Un maximum de 24 places par jour seront attribuées.

Les tireurs recevront au plus vite la date à laquelle ils participeront au concours.

### **Inscriptions des candidats :**

Par mail à l'adresse suivante : [sec.dvsaf@gmail.com](mailto:sec.dvsaf@gmail.com)

### **Documents à fournir à l'inscription :**

- Copie de sa carte de membre du club de tir année 2018
- Copie de sa carte de membre de la fédération année 2018
- Copie Recto Verso de la carte d'identité du tireur + accompagnant.
- Carte européenne d'armes à feu (pour les étrangers)

### **Le paiement :**

La somme de 80 euros + 25 € pour accompagnant sera versée sur le compte suivant,

Jacques FRANSSSEN – **BE73 3770 0406 6660**

En communication : Concours TLD 2018 + *Nom, Prénom du candidat*

Seul le paiement fera office d'inscription définitive.

Il n'y aura pas de remboursement en cas de désistement, sauf cas de force majeure.

### **Date limite d'inscription et de paiement :**

**le 1 septembre 2018.**

Au plaisir de vous rencontrer.

Georg JANSSEN  
Président du DVSAF